

Nouvelles des forêts méditerranéennes

N°7 Septembre 2007



Editorial

Avec ce septième numéro, *Nouvelles des forêts méditerranéennes* poursuit son tour de Méditerranée en matière d'organisation forestière. Après l'Italie, nous restons encore cette fois-ci sur la rive Nord avec le Portugal.

Deux numéros auront suffi à cette nouvelle série de dossiers pour vous démontrer ce que l'AIFM s'efforce depuis toujours de mettre en lumière : les forêts méditerranéennes, à travers tous ces pays, sont à la fois très semblables et très diverses. Alors que l'Italie gère ses forêts de manière extrêmement décentralisée, le Portugal possède un organe étatique qui concentre l'essentiel de la politique forestière. Un peu plus de 60% de la surface forestière italienne appartient à des propriétaires privés, tandis qu'au Portugal cette proportion dépasse 83%. Nous pourrions trouver bien d'autres exemples...

Si proches et si différents à la fois, ces espaces ont pourtant besoin de politiques cohérentes de gestion durable et il reste encore beaucoup à faire en matière de coopération et d'échanges d'expériences sur ces espaces. C'est pourquoi nous donnons place, dans ce numéro, à un appel à la cohésion des politiques, qui s'illustre ici à travers les terribles incendies qui ont frappé la Grèce cet été. Nous aimerions pouvoir enfin distribuer un numéro de rentrée dont l'éditorial ne serait pas obligé de faire mention des incendies. Espérons que des ressources puissent être mobilisées dans les pays encore insuffisamment équipés et organisés.

Enfin nous nous rendrons sur les rivages adriatiques pour vous présenter, pour la première fois, une économiste croate, directrice d'un parc national, que l'AIFM est heureuse d'avoir accueillie récemment parmi ses membres.

Je terminerai en sollicitant chacun d'entre vous, dans mon rôle de directeur de publication : si vous êtes intéressés, comme je l'espère, par cette série sur l'organisation forestière des pays méditerranéens, n'hésitez pas à nous envoyer vos propositions d'articles sur le sujet dans vos pays respectifs. Nous serons heureux de publier vos contributions ; votre aide est précieuse et même irremplaçable pour obtenir ces informations. N'oubliez jamais que ce magazine est avant tout le votre !

Louis Amandier, Administrateur de l'AIFM

Sommaire

Editorial	1
Les forêts italiennes en quelques chiffres	2
Adhésion et abonnement	2
L'organisation forestière au Portugal	3
Les forêts du Portugal	5
Plus jamais... Quoi au juste ?	6
Zoom sur...	7
L'agenda des manifestations	8

Trimestriel édité par l'Association Internationale Forêts Méditerranéennes

Directeur de la publication :
Louis Amandier
Rédaction : Jean Bonnier,
Charlotte Courtin-Ordner
Assistante : Gaëlle Fossoy

TEL : +33 (0)4 91 90 76 70
FAX : +33 (0)4 91 90 71 62
email : info@aifm.org
<http://www.aifm.org>
14, rue Louis Astouin
13002 Marseille FRANCE

Prix au numéro : 0,90 €
Abonnement : 3,50 €

Les articles s'engagent que la responsabilité de leurs auteurs

Dépôt légal : 26 février 2007
ISSN : 1990-4339
Commission paritaire : 0708 G 88420
Imprimeur : SIRIS, 503 rue Saint Pierre, 13012 Marseille, France

Les forêts italiennes en quelques chiffres

Nous avons choisi de vous faire part, malgré un numéro de retard, de ces quelques données sur les forêts italiennes, qui auraient pu accompagner l'article sur l'organisation forestière italienne du numéro 6 de votre magazine. Nous remercions Beti Piotto, Ettore Bonalberti et Enrico Calvo pour leur contribution.

Superficie forestière : 35% de la péninsule italienne sont couverts de végétation. Total : 10,4 millions ha. Source : inventaire national des forêts (2005).

Régions les plus boisées : la Ligurie et le Trentin, où plus de 60% de la superficie régionale sont couverts d'espaces forestiers.

Régions dotées des plus

grandes réserves ligneuses : la Toscane (109 millions de tonnes (MT) de masse d'arbres) ; le Piémont (94 MT) ; la Lombardie (67 MT).

Les propriétés privées occupent 64% de la surface forestière.

Les plantations comptent beaucoup de feuillus, et notamment des peupliers et des eucalyptus.

La plus grande proportion de forêts d'origine naturelle (non issues de l'activité sylvicole) se trouve dans les régions de Sicile (37%), des Abruzzes (32%), de la Vallée d'Aoste (32%) et des Pouilles (32%).

Etat sanitaire des forêts : généralement bon. Dans 68% des cas, on n'observe pas de

dommages graves. L'origine des dommages est assez variable : dans les Pouilles, 34% des forêts ont été endommagés par le pâturage ; en Ligurie les parasites occupent 26% des zones forestières ; dans le Piémont les incidents météorologiques sont considérables (13%).

Régions les plus frappées par les incendies : la Sicile (9% de la superficie), la Calabre (7%) et les Pouilles (6%).

Proportion de la surface forestière selon les types de peuplements :

- ✓ Les feuillus : 5 943 000 ha soit 68%, avec en particulier des chênes et des hêtres.
- ✓ Les conifères : 13,3%. Parmi eux, le *Picea abies* est l'espèce la plus représentée.
- ✓ Les forêts mixtes : 9,6%.

Bulletin d'adhésion et/ou d'abonnement

- Cotisation pour les personnes physiques (15 €) et abonnement à tarif réduit au trimestriel "Nouvelles des forêts méditerranéennes" (2 €) : 17 €
- Cotisation pour les personnes morales (50 €) et abonnement à tarif réduit au trimestriel "Nouvelles des forêts méditerranéennes" (2 €) : 52 €
- Cotisation seule pour les personnes physiques : 15 €
- Cotisation seule pour les personnes morales : 50 €
- Abonnement plein tarif au trimestriel "Nouvelles des forêts méditerranéennes" : 3,5 €
- Dons, soutien : €
- TOTAL : €**

Nom :
Prénom :
Nationalité :

Je souhaite recevoir mon courrier :

- en français en anglais
 par courrier électronique (lorsque le format des documents le permet)

Je règle ma cotisation :

- Je souhaite recevoir une facture
 par mandat international net de frais de change et de transfert sur le compte HSBC Marseille n°30056 0019401945406464 60
 par chèque (à joindre à ce bulletin), seulement pour les comptes domiciliés en France
 par carte bancaire, (sauf American Express)
Numéro :
Date d'expiration : ___ / ___ / ___
Trois derniers chiffres au dos de votre carte :
 Indiquez-moi qui, dans mon pays, peut recueillir ma cotisation

E-mail professionnel / personnel (préciser) :

Adresse professionnelle / personnelle (barrer la mention inutile) :

Pays :
Téléphone (avec indicatif du pays) :
Fax (avec indicatif du pays) :

L'organisation forestière au Portugal

L'administration

Au Portugal, la politique forestière est très centralisée. Elle est menée par la Direction Générale des Ressources Forestières (DGRF), un organisme du Ministère de l'agriculture, du développement rural et de la pêche. La DGRF est reconnue comme l'Autorité Forestière Nationale.

Cet organisme a comme objectif la promotion du développement durable des ressources forestières et des espaces associés⁽¹⁾, aussi bien que des ressources cynégétiques⁽²⁾ et aquacoles des eaux douces. Les compétences de la DGRF couvrent par ailleurs la définition et l'exécution des politiques de prévention et de défense des forêts contre les incendies, dans le cadre de ses fonctions d'Autorité Forestière Nationale.

La DGRF se structure autour de services centraux, situés à Lisbonne, et de services décentralisés, composés de trois circonscriptions forestières au niveau régional et de quinze noyaux forestiers au niveau local.

⁽¹⁾ Au-delà des zones occupées par la forêt (au sens de la définition de la FAO), les ressources forestières et les espaces associés incluent les aires à usage sylvo-pastoral, les aires de pâturage naturel, les maquis et les terrains improductifs.

⁽²⁾ Cynégétique : de chasse

D'autres ministères interviennent en parallèle sur la forêt et ses espaces associés. Les plus importants sont : le Ministère de l'environnement, de l'aménagement du territoire et du développement régional, qui gère tous les espaces protégés et le réseau Natura 2000 ; le Ministère de l'administration interne, dont relèvent les compétences de lutte contre les incendies et de protection civile.

La recherche forestière est menée conjointement par la Station Forestière Nationale, d'une part, qui est un organisme de l'Institut national des ressources biologiques, du Ministère de l'agriculture, du développement rural et de la pêche ; et d'autre part par d'autres institutions et départements de recherche, appartenant essentiellement à des universités et des instituts polytechniques.

Une forêt très méditerranéenne

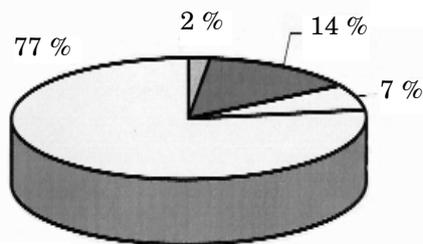
D'après les chiffres du dernier Inventaire forestier national (IFN), réalisé en 2005-2006, la forêt et les zones de maquis occupent 59% du territoire continental portugais.

La comparaison de cet inventaire avec le précédent, réalisé entre 1995 et 1998, révèle une diminution de 64 100 hectares de la surface totale occupée par la forêt. Cette réduction a été particulièrement forte pour le pin maritime (*Pinus pinaster*), une essence qui est passée de la première à la seconde place. Le chêne-liège (*Quercus suber*) est maintenant l'essence la plus représentée. Les incendies de forêts, particulièrement intenses au Portugal ces dernières années, ont certainement beaucoup contribué à cette évolution.

Evolution des surfaces occupées par les essences forestières entre les deux derniers Inventaires Forestiers Nationaux (IFN)

Peuplements purs, mélangés dominants et jeunes	IFN* 1995-1998		IFN* 2005-2006		Variation entre les 2 inventaires	
	10 ³ ha	%	10 ³ ha	%	10 ³ ha	%
<i>Pinus pinaster</i> (pin maritime)	976,1	30,5%	710,6	22,7%	-265,5	-27%
<i>Eucalyptus</i>	672,1	21,0%	646,7	20,6%	-25,4	-4%
<i>Quercus suber</i> (chêne-liège)	712,8	22,3%	736,7	23,5%	23,9	3%
<i>Quercus ilex ssp. rotundifolia</i>	461,6	14,4%	388,3	12,4%	-73,3	-16%
Autres <i>Quercus sp.</i>	130,9	4,1%	117,9	3,8%	-13,0	-10%
<i>Pinus pinea</i> (pin pignon)	77,6	2,4%	83,9	2,7%	6,3	8%
<i>Castanea sp.</i> (châtaignier)	40,5	1,3%	28,2	0,9%	-12,3	-30%
Feuillus divers	102,0	3,2%	96,8	3,1%	-5,2	-5%
Résineux divers	27,3	0,9%	14,2	0,5%	-13,1	-48%
Autres formations ligneuses	-		18,0	0,6%	18,0	-
Jeunes peuplements	-		295,5	9,4%	295,5	-
Total	3200,9	100%	3136,8	100%	-64,1	-2%





Surfaces publiques	2%	■	Surfaces appartenant à l'État
	14%	■	Surfaces communales
Surfaces privées	7%	□	Propriétés des grandes industries
	77%	□	Autres propriétés privées

Répartition des surfaces forestières selon le type de propriétaire

Les politiques forestières

Au mois d'août 2006, le gouvernement portugais a approuvé la Stratégie Nationale pour les Forêts, qui identifie les différents axes considérés comme stratégiques à court, moyen et long terme, afin d'augmenter la valeur économique globale de la forêt. Cette politique devrait favoriser le développement du secteur forestier. Une de ces mesures vise à promouvoir la spécialisation géographique du territoire continental portugais, en séparant les régions les plus aptes à générer une production ligneuse, des régions à vocation plus multifonctionnelle. La spécialisation géographique du territoire prévoit aussi que les objectifs spécifiques de conservation et de protection soient prioritaires dans les aires protégées et dans les surfaces intégrées au réseau Natura 2000.

La stratégie nationale forestière du Portugal intègre les principes de la stratégie forestière de l'Union européenne et prend en considération les décisions et les compromis réalisés par le Portugal vis-à-vis des institutions internationales, dont le pays est membre ou participant, au niveau régional ou mondial.

Graça Maria Louro

g.louro@dgrf.min-agricultura.pt

Maria da Conceição Barros

mbarros@dgrf.min-agricultura.pt

**Direction générale
des ressources forestières**

Structure de la propriété

La forêt publique

Au Portugal, la forêt publique occupe seulement 16% des surfaces boisées. Ce chiffre se partage entre la forêt communale (14%) et la forêt détenue par l'État (2%).

La forêt communale est constituée de terrains traditionnellement utilisés en commun par les habitants des villages. Elle peut être soit gérée exclusivement par les habitants locaux, soit co-gérée avec l'État.

Le secteur privé

Contrairement à beaucoup de pays d'Europe, la majorité des surfaces boisées du Portugal est privée (84%).

Les propriétés privées sont souvent très petites, surtout dans les régions du Nord et du Centre, ce qui engendre des problèmes d'échelle pour l'aménagement forestier et accroît les difficultés liées à l'établissement du cadastre de la propriété forestière.

La solution passe forcément par des formes d'association :

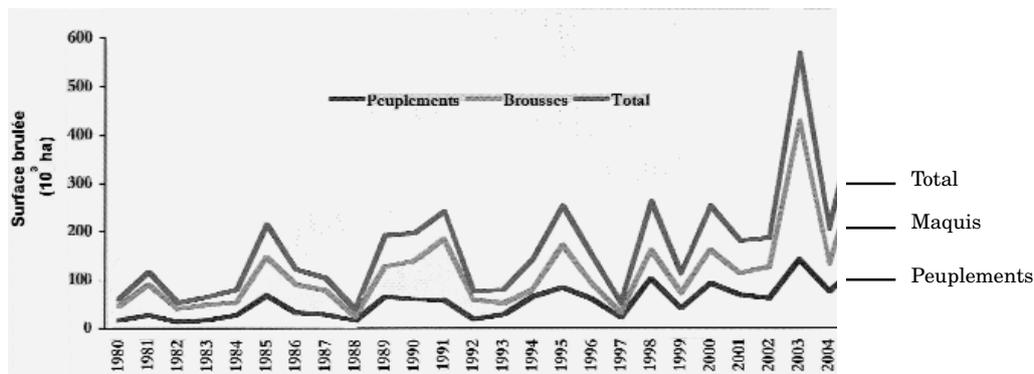
- ✓ soit en réalisant une gestion en commun, grâce à la constitution de zones d'intervention forestière (ZIF), une forme juridique créée en 2005 ;
- ✓ soit via les organisations représentatives des propriétaires forestiers. Officiellement, trois types d'organisations de producteurs forestiers (OPF) sont reconnus :
 - ♦ les associations et coopératives, au niveau national, régional ou local ;
 - ♦ les unions et fédérations d'associations et de coopératives ;
 - ♦ les confédérations, au niveau national.

Depuis 1977, le nombre d'OPF a augmenté notablement. On peut y voir le reflet du changement d'attitude des propriétaires forestiers.

Cette croissance, conjuguée avec la création de la forme juridique des ZIF, peut aider à surmonter les problèmes dus à la petite taille des propriétés forestières dans les zones du pays les plus concernées, en permettant la création d'unités foncières de dimension suffisante pour mettre en œuvre une gestion forestière rationnelle et durable.

Les forêts du Portugal

Evolution de la surface brûlée

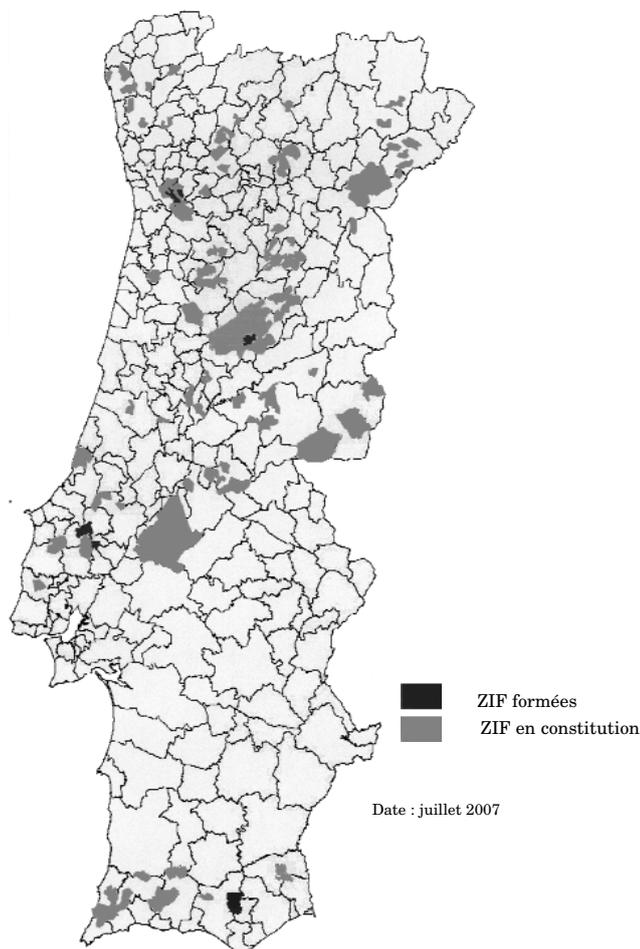
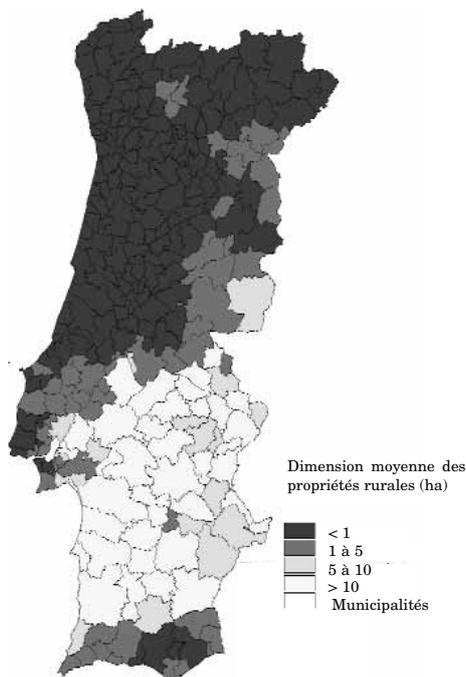


Distribution géographique des ZIF constituées ou en cours de constitution

Nombre de propriétés rurales

Régions	Quantité
Alentejo	351.065
Algarve	437.031
Centre	5.806.923
Lisbonne	104.243
Nord	4.098.603

Structure des propriétés rurales



Date : juillet 2007

Pour aller plus loin sur le sujet :

✓ *Stratégie Nationale pour les Forêts (Estratégia Nacional para as Florestas)*, publiée par la Direcção-Geral dos Recursos Florestais (DGRF).
Edition : Imprensa Nacional Casa da Moeda.

✓ Site Internet de la DGRF :
<http://www.dgrf.min-agricultura.pt>



Plus jamais... Quoi au juste ?

Cet été 2007 aura été particulièrement funeste pour les Pouilles (Italie) et le Péloponnèse (Grèce). Les années précédentes, ce furent l'Espagne, le Portugal, le Sud de la France, mais aussi tant d'autres pays et régions de notre Bassin méditerranéen.

Comme tout le monde, chacun, chaque fois, est saisi, qui d'horreur, en particulier quand on sait le nombre de personnes qui ont péri dans ces catastrophes – et comment ne pas compatir avec les familles des nombreuses victimes helléniques –, qui de colère (“que font les pouvoirs publics ?”), qui de découragement (“il n'y a décidément rien à faire”).

Mieux encore, il y a maintenant ceux qui, à l'instar des étatsuniens, prennent une attitude que l'on pourrait qualifier de néo-écologiste : “*let it burn* (laisser brûler)” devient un choix politique possible, en particulier dans certains écosystèmes américains inhabités.

La presse se déchaîne, annonçant le pire et au-delà : les oliveraies des Pouilles totalement brûlées, les vergers du Péloponnèse anéantis... Quant aux maisons détruites, n'en parlons pas ! Nous autres, Méditerranéens, connaissons maintenant tout cela par cœur, au point que l'on pourrait écrire des articles de journaux à l'avance, dans lesquels il suffirait de remplacer Leiria (Portugal) par Sparte (Grèce), Peschici (Italie) par Ventabren (France)...

Face à cela, regardons dans chacun de nos pays et dans les différentes instances de l'Union européenne la place faite aux forêts

méditerranéennes. Nous avons déjà eu, à diverses reprises, l'occasion d'attirer l'attention des divers groupes de décision (nationaux ou européens) sur l'intérêt qu'il y aurait à définir une politique forestière méditerranéenne qui prendrait en compte la totalité des questions relatives à la gestion des espaces naturels et forestiers, avec la défense des forêts contre l'incendie ; certes, mais aussi avec tout le reste : tout ce qui fait qu'un propriétaire privé ou public de forêts accomplit les actes nécessaires à leur gestion, en fonction des objectifs que lui-même et la collectivité lui assignent. Or, qu'en est-il ?

A l'exception de quelques régions exemplaires, comme en Espagne (Murcie) ou en Italie (Ombrie), les espaces naturels et forestiers méditerranéens sont abordés, ici sous le seul angle de la production, là sous l'aspect patrimonial et esthétique (paysage – ou plutôt décor ?), là encore c'est la biodiversité qui prime tout, etc... Alors même que, chacun le sait, le gestionnaire se doit toujours et systématiquement d'intégrer dans ses axes de gestion la totalité des objectifs, avec leurs complémentarités et leurs contradictions : cela s'appelle le parti d'aménagement.

Or, pendant ce temps, les programmes nationaux et européens nous invitent à “cibler” des objectifs singuliers, au nom d'une efficacité recherchée dont on peut voir, chaque année, les résultats relatifs. Ainsi, rencontre-t-on le plus souvent toutes les difficultés possibles pour faire entrer la notion de gestion forestière, c'est-à-dire de sylviculture,

dans des cases nommées “patrimoine”, “risques”, “biodiversité”, “développement local”, et tant d'autres.

Voilà pourquoi, lorsque nous lisons les journaux ou entendons à la télévision le “plus jamais ça”, répété d'année en année, on ne peut guère que dire et redire sans cesse qu'il en sera toujours d'autant plus ainsi que nous n'avons pas, dans chaque pays et en Europe, une politique forestière méditerranéenne, incluant tous les aspects de la gestion : la définition des objectifs (productions, protection, accueil, pédagogie...), la gamme des techniques sylvicoles nécessaires pour les approcher, et les moyens institutionnels, techniques, humains et financiers pour les mettre en œuvre.

Si l'on pouvait disposer des orientations politiques indispensables, certes il y aurait encore des incendies (qui pourrait garantir le contraire ?), mais peut-être seraient-ils de moindre fréquence et de moindre amplitude, et peut-être nos forêts méditerranéennes serviraient-elles à autre chose qu'à brûler et à provoquer, au-delà d'une éphémère compassion, des larmes, souvent de crocodiles.

Nous avons déjà dit – et écrit – qu'il nous faut une **politique de Défense des forêts (méditerranéennes) contre l'INDIFFERENCE.**

Persistons auprès de nos édiles locaux, nationaux et européens.

Jean Bonnier
Secrétaire exécutif de l'AIFM

Zoom sur...

... les projets "Forêts et espaces protégés" en préparation

Vous avez pu découvrir dans le numéro 5 de notre magazine (mars 2007) la synthèse des thèmes traités et débattus lors de l'Atelier de préparation de projet d'échanges techniques pour l'élaboration des politiques de gestion forestière dans les espaces naturels protégés méditerranéens. L'Association Internationale Forêts Méditerranéennes avait organisé cet Atelier en novembre 2006.

Suite à cet Atelier et au travail de coopération des partenaires, quatre projets bien distincts ont émergé. Ils sont en cours de construction et seront soumis à l'appel à projets euro-

péen prévu à partir de janvier 2008. En voici, en avant première, les thèmes :

✓ Climate risks : Anticiper et atténuer les risques relatifs aux forêts méditerranéennes (incendies, inondations, évolution des écosystèmes) et associés aux changements climatiques.

✓ Med Gouv : Améliorer la gouvernance de la gestion des espaces forestiers protégés méditerranéens et péri-urbains.

✓ Natura Eco : Concilier les relations entre conservation

des espaces forestiers méditerranéens protégés et activités économiques.

✓ Qualiforme : Concevoir et mettre en oeuvre des politiques de qualité de la gestion forestière dans les espaces protégés méditerranéens.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés plus largement de ces projets après la phase de sélection. Nous vous communiquerons alors les détails sur les réalisations qu'ils proposent, les résultats qu'on en attend et les partenariats qui se sont construits.

... un(e) nouvel(le) adhérent(e)

Chaque numéro, *Nouvelles des forêts méditerranéennes* vous présente un(e) nouvel(le) adhérent(e)

Josipa Marasović est économiste de formation et travaille depuis 1993 pour le parc national de Paklenica, en Croatie. Elle en est devenue directrice en 2005, et a su profiter de cette rubrique du magazine pour nous le présenter.

Paklenica est l'un des plus anciens parcs nationaux croates. Il a été décidé de le créer en 1949 et on l'a doté d'un organe de gestion au début des années cinquante. Les 95 km² du parc Paklenica, qui se situe au bord de la côte adriatique, sont soumis à un climat méditerranéen.

Le parc national possède une des plus grandes forêts de la zone méditerranéenne de Croatie. Deux tiers de la surface du parc sont couverts de forêts. On y trouve essentiellement des hêtres (*Fagus sylvatica*) et des pins noirs (*Pinus nigra*). Parmi les hêtres, on en compte certains de près de 300 ans ! Sur cet espace aux reliefs de montagne on dénombre près de 1000 espèces de plantes et plus de 4000 espèces de faune.

Le parc de Paklenica, qui emploie 35 personnes, reçoit plus de 100 000 visiteurs par an et notamment des alpinis-

tes. Cette organisation est donc de première importance pour le tourisme mais aussi pour la protection de la nature en Croatie.



Les forêts méditerranéennes, on en parle !

Pour plus de détails et des informations régulièrement mises à jour, n'oubliez pas de consulter l'agenda sur notre site web (www.aifm.org).
Et n'hésitez pas à nous tenir informés de toutes les manifestations qui ne figurent pas sur cet agenda, il n'en sera que plus complet !

5^e rencontre du groupe de travail sur la "protection intégrée des forêts à *Quercus sp.*"

Du 22 au 25 octobre 2007 - Tlemcen (Algérie)
Contact en Algérie : Rachid Tark Bouhraoua - Institut de foresterie de Tlemcen
Fax : +213 43 204330
e-mail : rtbouhraoua@yahoo.fr
Contact au Portugal : Edmundo Sousa - Station de recherche forestière nationale du Portugal
Fax : + 351 214463702
e-mail : edmundo.sousa@efn.com.pt

Première réunion d'EFIMED et séminaire scientifique sur la modélisation, l'évaluation et la gestion des écosystèmes forestiers méditerranéens pour les biens et services non ligneux

Du 26 au 27 octobre 2007 - Palencia (Espagne)
Contact : Marc Palahi
Tél : +34 93 268 77 00
Fax : +34 93 268 37 68
e-mail : marc.palahi@ctfc.es

Journées de travail sur la coopération transfrontalière pour l'extinction des grands incendies entre l'Espagne et le Portugal

Du 27 au 28 octobre 2007 - Salamanque (Espagne)
Contact : Profor - Tél : +34 983 362 847
e-mail : jornadagif@proforcyl.org

Formation "Modéliser les dynamiques des peuplements de la forêt méditerranéenne pour la gestion forestière"

Du 5 au 9 novembre 2007 - Lisbonne (Portugal)
Contact : Dr. Marc Palahi
e-mail : marc.palahi@efi.int

Journées "Changements climatiques et forêt méditerranéenne"

Du 8 au 9 novembre 2007 - Marseille (France)
Tél : +33 (0)4 91 56 06 91
e-mail : contact@foret-mediterranee.org

Journées sur la participation sociale dans la prévention et la lutte contre les incendies forestiers

Du 15 au 17 novembre 2007 - Ronda (Espagne)
Tél : +34 629 312 622
e-mail : proforadaluca@profor.org
Site web : www.profor.org

Premier colloque euromaghrébin sur les bois méditerranéens, sur le thème de la caractérisation et la valorisation technologique des bois résineux méditerranéens

Du 30 mars au 2 avril 2008 - Boumerdès (Algérie)
Contact 1 : Pr. A. Zerizer au +213 (0)2481 8270
e-mail : zerizer_ab@yahoo.fr
Contact 2 : Pr. R. Marchal au +33 (0)3 85 59 53 27
e-mail : remy.marchal@cluny.ensam.fr
Sites web : www.univ-boumerdes.dz
et www.cluny.ensam.fr

Les effets du feu et la restauration post incendie : leçons tirées de grands incendies

Du 7 au 9 juillet 2008 - St Jacques de Compostelle (Espagne)
e-mails : bfmcasal@usc.es et fmoreira@isa.utl.pt

13^{ème} congrès forestier mondial

Du 18 au 25 octobre 2009 - Buenos Aires (Argentine)
Thème : le développement forestier, un équilibre vital

Ce numéro a été publié avec l'aide des partenaires suivants :

